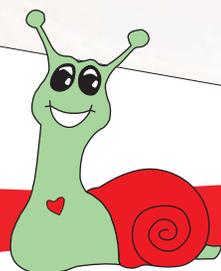
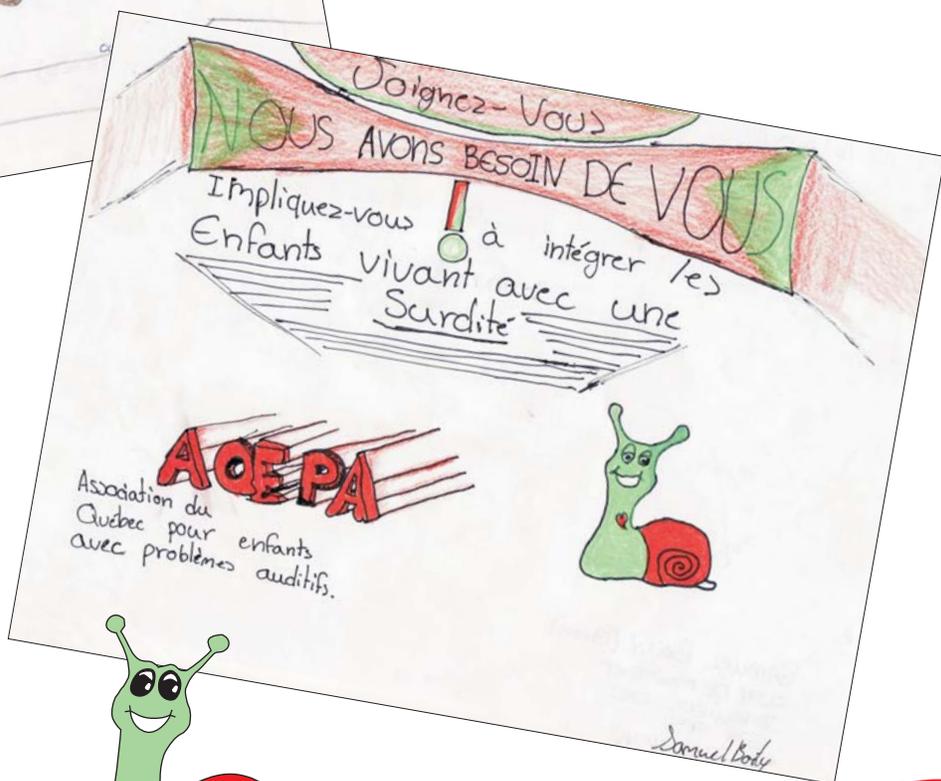
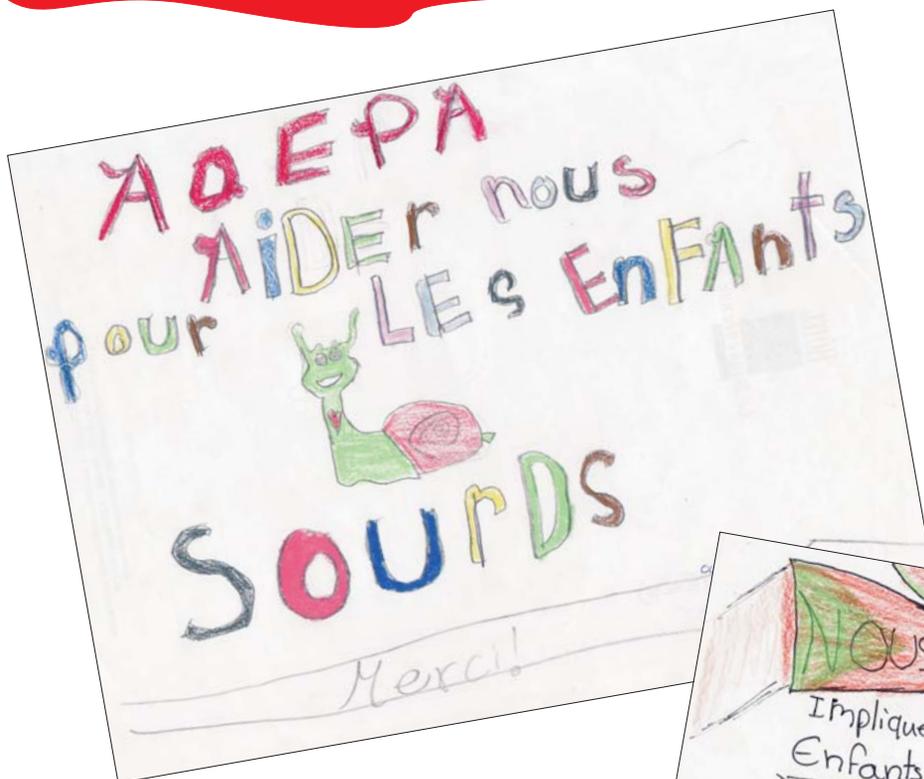


Moqueries, taxage et autres formes d'intimidation...





Mot du président

L'intimidation

Par Alain Jean

L'intimidation, tout le monde a plus ou moins vécu ça ? Sûrement ! Connaissez-vous quelqu'un qui n'en a jamais été victime dans une cour d'école, sur un terrain de jeux ou autre ? Selon moi, tout le monde a été confronté à ce phénomène à un moment ou à un autre de sa vie, fort probablement à l'école comme bien du monde. Peut-être étiez-vous les intimidateurs ? Faisiez-vous partie de la gang de « tough » du quartier ? Mais maintenant, nous sommes tous passés à d'autres étapes de notre vie, malgré qu'il y en a qui ne sont pas encore sortis de cette phase, mais là n'est pas le sujet de ce mot. Je ne suis pas un psy, mais je considère l'intimidation comme une étape dans notre cheminement d'enfant, étape qui a un début et une fin et qui sert à consolider notre identité, à asseoir nos valeurs.

Maintenant que nous sommes adultes, nous sommes plus conscients des dommages que cela peut causer chez certaines personnes plus vulnérables. La nature a fait en sorte que les victimes sont souvent affaiblies par rapport à leurs agresseurs, conférant à ces derniers un sentiment de supériorité qui, après réflexion, laisse souvent transparaître la peur ou même la vulnérabilité de ces agresseurs. Ils ne sont même pas courageux ; ils doivent s'en prendre à plus faibles qu'eux-mêmes afin de vivre leur « trip de supériorité ». Cependant, cette façon d'agir fait de nos enfants des victimes idéales de par leur différence. Et ajoutez à cela la peur de l'inconnu. Comment leur montrer la bonne façon de gérer une telle situation ? Y a-t-il une recette miracle ? Si je dis à mon enfant de répliquer aux coups qu'il reçoit, il sera puni pour s'être battu ; de plus, quel genre de valeurs suis-je en train de lui inculquer... Si je lui dis de se laisser faire parce que les autres seront punis pour leurs actions, ses agresseurs penseront qu'il est une proie facile, ce qui ne peut qu'accentuer la répétition des agressions. Et l'estime de soi là-dedans ?

Je me sens dans une impasse. Selon moi, même les pédagogues ne savent pas comment nous conseiller face à ce fléau. Il ne faut pas trop blâmer les enfants car ils reproduisent ce qu'ils voient à la télé, dans les livres ou sur Internet. Est-ce que nos dirigeants prêchent par l'exemple ?

Maintenant que nous retournons en élections fédérales, prenez le temps de regarder les stratégies utilisées par les politiciens qui feront tout pour nous convaincre qu'ils sont les meilleurs candidats pour faire le travail allant même jusqu'à dénigrer leurs adversaires à tout prix, presque tous les coups sont permis, bel exemple d'intimidation ! Nos jeunes en sont témoins tous les jours ! Certains en sont même victimes sur Internet, dans les réseaux sociaux et autres lieux de rencontres virtuels. Les grandes vedettes du sport professionnel ont une grande influence sur les jeunes. Ces joueurs en sont-ils conscients ? Je sais bien que dans le feu de l'action les joueurs peuvent se laisser emporter par les émotions, mais la portée de leurs gestes est énorme. Je crois que j'en ai déjà parlé, mais j'ose le répéter. Lors d'un certain match de hockey de la ligue de hockey junior majeur du Québec, il y a eu des échauffourées graves entre joueurs et, aussi, entre gardiens de but. Quelques jours plus tard, alors que les médias en avaient diffusé les images à plusieurs reprises, j'ai vu des enfants jouant au hockey dans la rue qui faisaient la pause « bataille de gardiens de but ». La base de toutes ces actions est l'intimidation, le pouvoir, la soif du pouvoir.

Je crois qu'il y aura toujours de l'intimidation et qu'il faudra trouver des moyens d'en diminuer les impacts sur les victimes pour qu'ils aient la chance de pouvoir passer à autre chose. Il y a déjà des choses en place qui permettent d'aider nos jeunes à en prendre conscience. Des troupes de théâtre font des tournées dans les écoles et parlent d'abus sexuels, d'intimidation et de taxage. Bravo ! Car ils font de l'excellent travail à cet effet. Par contre, les enfants en parlent quelques jours et, ensuite, ils oublient assez rapidement et le cycle recommence.

Comme parents, nous devons être constamment à l'affût des événements vécus par nos enfants dans les cours d'école, les terrains de jeux ou encore sur Internet afin de les encadrer le plus possible et de permettre la diminution de toute forme d'intimidation et, ainsi, améliorer leur qualité de vie.

Entendre, revue de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, est publiée par les publications **Entendre**, un service de l'**AQEPA**.

Fondateur : Pierre J.G. Vennat

Comité de rédaction : Louise Bellemare et Jacques Racicot

ISSN 0318-9139

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada

La rédaction laisse aux auteurs et aux publicitaires l'entière responsabilité de leur texte. Les titres, sous-titres ainsi que la mise en pages sont toutefois la responsabilité de la rédaction. La revue ne publie aucun texte anonyme, mais peut exceptionnellement accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **Entendre** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, mais avec mention obligatoire de la source. La correspondance, les demandes d'abonnements ou de renseignements et les opinions doivent être adressées à :

La revue **Entendre** 3700 rue Berri, bureau A-446, Montréal (Québec) H2L 4G9





Le mot de la rédaction

Moqueries, taxage et autres formes d'intimidation

Par Louise Bellemare

Pour ceux qui se poseraient la question, je tiens à vous dire que Fabienne Larouche et sa série télévisée **30 vies** n'a eu aucune influence sur le choix de ce thème et le contenu de ce numéro. Dommage, parce qu'elle a une bien meilleure plume que moi ainsi que toute une équipe de chercheurs. Les sujets nous sont très souvent proposés par les parents, celui-ci ne fait pas exception. Ainsi, un parent avec un enfant d'une dizaine d'années vivant avec une surdité nous a fait part de sa crainte d'être démuné si une situation d'intimidation ou de cyber-intimidation se présentait. La problématique d'intimidation ou de taxage est actuelle et plus fréquente qu'on ne le pense. De plus, elle peut toucher n'importe quel enfant, quelque soit son âge ou son milieu. Comme le risque d'être intimidé augmente quand on affiche une différence, la surdité par exemple, le sujet des moqueries, taxage et autres formes d'intimidation nous a semblé approprié pour la revue.

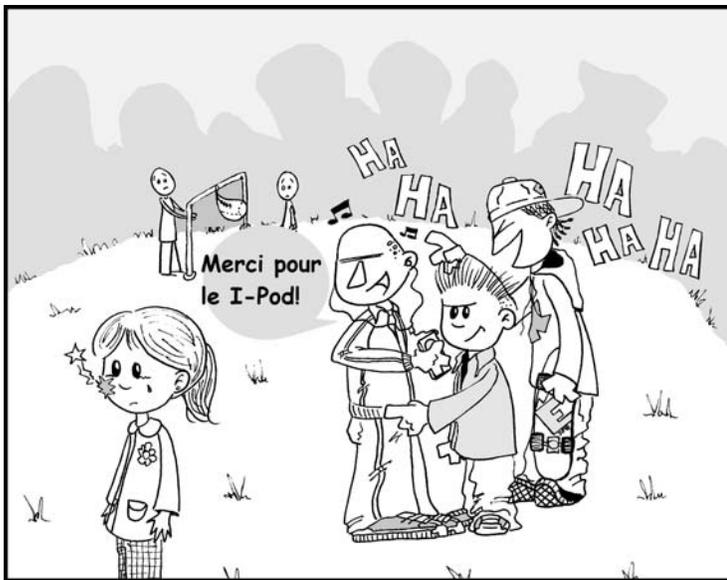


Illustration de Jean-François Isabelle

Un sujet simple... en apparence. Ainsi, nous n'avons trouvé aucune donnée concernant les jeunes vivant avec une limitation fonctionnelle, donc rien en ce qui concerne les jeunes vivant avec une surdité, même si ces jeunes sont des cibles potentielles. Alors, nous avons cherché des textes qui traitent du sujet en général, sachant qu'ils s'appliqueraient aussi à nos jeunes. Ainsi, Jacques Racicot a travaillé sur les définitions des termes intimidation et taxage, sur leurs multiples visages, sur le pouvoir et surtout sur la façon d'intervenir. (Pages 4 et 5). Il a enchaîné en traitant des mythes qui entourent ces situations d'intimidation, les faits que ceux-ci recouvrent et les solutions pour améliorer les choses. (Pages 6 et 7). De plus, il est allé rencontrer un groupe de l'école secondaire d'OKA qui œuvre de façon

concrète et originale à contrer l'intimidation et la violence. Le compte rendu de cette rencontre se trouve à la page 12.

Cependant, il fallait bien passer du général au particulier et de la théorie à la pratique, c'est-à-dire à la manière dont les jeunes vivant avec une surdité (et leurs parents) subissent les moqueries, le taxage ou toute autre forme d'intimidation. Nous avons demandé à gauche et à droite. Peu de cas nous ont été rapportés. Parce qu'il n'y en aurait pas ? Non ! Pour ma part, je crois que les jeunes n'aiment pas en parler, qu'une fois que c'est passé, ils laissent ça derrière eux. Peut-être aussi n'abordent-ils pas le sujet, trouvant que ce sont des niaiseries ou, pire, que c'est normal...

Lors d'un Conseil d'administration, j'ai demandé aux représentants des différentes associations régionales de l'**AQEPA** de parler de la recherche de témoignages du Comité de rédaction. C'est ainsi que Chantal Gagné s'est offerte à écrire avec sa fille, Gabrielle, sur une mauvaise expérience que cette dernière avait vécue. Lors d'une rencontre de l'**AQEPA** Estrie, Alexandra Gagné-Dubois s'est dite prête à raconter son histoire. Attention ! C'est loin d'être une histoire drôle. À la lecture de son texte, j'ai eu le cœur serré à plusieurs reprises. Lisez jusqu'à la fin, cela finit bien ! Les préjugés nous portent à croire que les victimes sont des personnes faibles... Pourtant, pensez au courage qu'il a fallu pour écrire ces témoignages très émouvants.

En page 14, le Rapport fédéral 2010 sur les personnes handicapées insiste sur l'importance de vérifier les devoirs de nos jeunes et d'encourager la réussite scolaire. Ceux qui ont des enfants en très bas âge seront rassurés et trouveront des façons de faire faciles et efficaces dans le texte Grandir avec une surdité. (Pages 18 et 19) Ces parents réussiront sûrement, ainsi que ceux avec des enfants un poil plus vieux, à tirer profit de la page 15 qui donne des « pistes qui vous aideront au jour le jour ». La première transition, celle vers le préscolaire, se prépare environ **2 ans à l'avance**. Prenez connaissance de ses différentes étapes afin d'être, votre enfant et vous, prêts pour l'entrée à l'école

Sur un mode plus léger... N'oubliez pas de vivre, avec votre enfant, les Aventures de Danucci. (Pages 10 et 11). La Chronique du Centre de documentation de l'Institut Raymond-Dewar vous fait connaître des mangas où la surdité est en avant-plan. (Page 17). Julie Fleurent, elle, nous amène au cinéma. (Page 16).

Nous devons les dessins de la couverture à Samuel (13 ans) et Camille (9 ans) Boily du Saguenay. Ces dessins avaient été présentés lors du concours d'affiche de l'**AQEPA** Saguenay.



Intimidation et taxage : on en parle

Par Jacques Racicot

Il y a une différence entre l'intimidation et le taxage.

L'intimidation se définit comme un acte agressif répété dans le temps et commis dans l'intention de blesser ou de mettre mal à l'aise une victime. On parle d'intimidation quand un jeune ou un groupe de jeunes rejette, insulte, méprise, menace, frappe ou bouscule un jeune, se moque de lui, invente des mensonges à son sujet ou l'oblige à poser un geste qu'il ne veut pas poser.

Le taxage est défini au Québec comme une forme d'intimidation où la victime est contrainte de donner un bien ou de l'argent (extorsion) au moyen de gestes violents (menaces, coups, etc.). Ces gestes peuvent être portés par un ou plusieurs jeunes et être dirigés contre un ou plusieurs jeunes. Il peut aussi s'agir d'un acte unique contre une victime. Légalement, le taxage est considéré comme un acte criminel, une forme de vol qualifié commis avec une intention d'extorsion, d'intimidation et de harcèlement, passible de sanctions sévères en vertu du Code criminel.

Bien que ces deux phénomènes soient étroitement associés, le taxage est devenu au Québec au cours des dernières années un champ d'intervention distinct.

Depuis quelques années, l'intimidation a beaucoup attiré l'attention, car les gens ont compris à quel point elle pouvait affecter les enfants et à quel point ses conséquences pouvaient être désastreuses. L'intimidation est définie comme un comportement agressif intentionnel et répété, associé à une intention négative et qui est utilisé par un enfant pour maintenir son pouvoir sur un autre enfant. L'enfant qui en est l'objet se retrouve donc victime et prisonnier d'une relation de violence.

Inégalité de pouvoir Un enfant a plus de pouvoir que l'autre (du moins, c'est ainsi que les enfants en cause perçoivent la situation).

Gestes blessants On adopte un comportement physiquement ou psychologiquement blessant (par exemple : injurier, insulter, menacer, frapper, donner des coups de poing ou des coups de pied).

Gestes directs ou indirects Le comportement violent peut être adopté en présence de l'enfant faisant l'objet d'intimidation ou dans son dos (par exemple : plaisanter à son sujet, l'exclure, dire du mal de lui ou répandre des rumeurs à son sujet).

Comportement répété Les gestes blessants se répètent, et l'enfant visé par ceux-ci a de plus en plus de difficulté à s'en sortir.

Dans un modèle répétitif d'intimidation, l'enfant agresseur a le sentiment de gagner du pouvoir sur l'autre alors que

l'enfant agressé semble perdre son pouvoir. Piégé dans une relation abusive, l'enfant agressé se sent impuissant et n'arrive plus à se défendre. De son côté, l'enfant qui intimide l'autre sans relâche développe un mode relationnel basé sur la violence et l'abus de pouvoir.

Le cycle de l'intimidation commence souvent chez les 4 à 11 ans, au moment où l'identité sociale des enfants se forme, à l'école et dans le cadre d'autres activités. Le moment où l'intimidation commence importe peu ; il est surtout important de se rappeler que l'intimidation n'est pas un élément essentiel à la croissance. Les situations d'intimidation nécessitent l'intervention directe d'adultes qui sont prêts à reconnaître qu'il y a un problème et à prendre les mesures qui s'imposent pour y mettre fin.

Les multiples visages de l'intimidation

Physique : elle s'exprime par divers comportements comme frapper, asséner des coups de pied, pousser, cracher, battre à coups de poing, voler ou endommager des biens.

Verbale : elle s'exprime par divers comportements comme donner des surnoms, se moquer, narguer méchamment, humilier ou menacer l'autre, passer des commentaires racistes ou faire du harcèlement sexuel.

Sociale : elle s'exprime par divers comportements comme rouler les yeux ou s'éloigner physiquement de l'autre, l'exclure du groupe, commérer ou lancer des rumeurs à son sujet, créer une situation visant à le ridiculiser, briser des amitiés.

Électronique ou cyberintimidation : elle s'exprime en utilisant le courriel, le téléphone cellulaire, le message texte et les sites Internet pour menacer, harceler, embarrasser, exclure du groupe, briser une réputation ou une amitié.

Raciale : elle s'exprime par divers comportements comme traiter avec mépris une personne en raison de sa race ou de son groupe ethnique, parler en mal d'un groupe culturel, injurier l'autre avec des propos racistes ou raconter des blagues racistes.

Religieuse : elle s'exprime par divers comportements comme traiter avec mépris une personne en raison de ses croyances ou de son appartenance religieuse, parler en mal de croyances ou de groupes religieux, injurier l'autre en l'affublant de surnoms ou en faisant des blagues en raison de ses croyances religieuses.

Sexuelle : elle s'exprime par divers comportements comme exclure ou menacer l'autre parce qu'il est un garçon ou elle est une fille, intimider l'autre en raison de son sexe, faire des blagues ou des remarques sexistes, toucher, pincer ou étreindre l'autre de manière sexuelle, faire des commentaires malveillants sur les comportements sexuels de l'autre, lancer une rumeur à caractère sexuel à son sujet, traiter l'autre de facile, « fif », lesbienne ou autres surnoms du genre.



Envers une limitation fonctionnelle : elle s'exprime par divers comportements comme exclure, traiter l'autre avec mépris ou la rendre mal à l'aise en raison de sa différence, faire des blagues ou des remarques désobligeantes et blessantes au sujet du handicap.

Intimidation et pouvoir :

L'intimidation est une forme de violence exercée par abus de pouvoir. L'enfant acquiert ce pouvoir de diverses manières :

dominance grâce à sa taille, son âge, sa force, son intelligence, etc. ;

dominance en raison de son statut social parmi ses pairs (ex. plus populaire, mieux nanti socialement) ;

connaissance du point faible de l'autre (ex. obésité, trouble d'apprentissage, problèmes familiaux, handicap) qu'il utilise pour le déséquilibrer ;

membre d'un groupe social dominant, il utilise ce pouvoir contre les membres d'un groupe social moins dominant en ayant recours au racisme, au sexisme, à l'homophobie ou au rejet basé sur la classe sociale.

Dans notre société, les enfants et les jeunes marginalisés sont plus susceptibles d'être ciblés comme victimes, ce qui peut conduire à vivre l'intimidation. On retrouve ces jeunes dans divers groupes, dont :

les groupes minoritaires à caractère racial, ethnique et religieux ;

les groupes minoritaires à caractère sexuel ;

les groupes économiquement faibles ;

les enfants différents.

Les adultes qui ont la responsabilité d'enfants et de jeunes doivent être conscients de ces inégalités de pouvoir afin de tout mettre en œuvre pour que tous les enfants soient inclus et respectés dans leur milieu de vie.

Comment intervenir :

Si un enfant vous demande de l'aide pour résoudre un problème d'intimidation, il a peut-être besoin de paroles de réconfort ainsi que de conseils pratiques. Utilisez votre jugement en adaptant vos conseils aux circonstances et demandez-lui le plus de précisions possible. Voici des exemples de ce que vous pourriez lui dire.

Si l'enfant est victime d'intimidation

« Reste calme et essaie de ne pas montrer que tu es contrarié. En te mettant en colère, tu peux empirer les choses. »

« Dès que tu te fais intimider, va voir un adulte en qui tu as confiance et raconte-lui ce qui s'est passé. C'est ton droit d'être en sécurité. »

« Si tu as peur d'en parler à un adulte, demande à un ami de t'accompagner. »

« Reste près de tes amis ou des enfants sur qui tu sais que tu peux compter pour prendre ta défense. »

« Ne va pas dans les endroits où tu sais que tu peux te faire intimider. »

« Si l'intimidation se poursuit, éloigne-toi et va voir d'autres enfants ou demande à quelqu'un de t'aider. »

Si l'enfant est témoin d'intimidation

« Interviens en disant à l'intimidateur d'arrêter. Personne ne mérite d'être intimidé. »

« Si tu as peur d'intervenir seul, demande à un ou à plusieurs amis de le faire avec toi. »

« Réconforte la personne à qui on a fait du tort et dis-lui qu'elle ne méritait pas d'être traitée comme elle l'a été. »

« Si tu as peur d'intervenir ou si cela ne fonctionne pas, demande à un adulte en qui tu as confiance de t'aider. »

« Aide les enfants qui sont victimes d'intimidation en les invitant à participer à tes activités scolaires. Cela les aidera à ne pas se sentir seuls. »

Paroles de réconfort

« Malgré les apparences, la situation n'est pas désespérée. On peut faire quelque chose pour mettre fin à l'intimidation. Je vais t'aider. »

« Il y a toujours quelqu'un à qui tu peux parler d'intimidation ; ce peut être moi, un professeur ou un autre adulte de l'école. »

« Souviens-toi que si tu t'éloignes pour aller chercher de l'aide, tu fais partie de la solution, alors que si tu restes là à regarder ce qui se passe, tu fais partie du problème. »

L'approche communautaire globale

La participation de la collectivité peut améliorer l'efficacité des interventions visant l'école au complet.

Les cinq programmes d'intervention en cas d'intimidation qui ont le mieux réussi au Canada présentaient les caractéristiques suivantes :

L'intervention se faisait à trois niveaux, soit auprès de l'ensemble des élèves, de ceux qui commençaient à peine à se faire intimider ou à intimider les autres et de ceux qui se faisaient intimider ou qui intimidaient les autres depuis longtemps.

Le programme visait à modifier les attitudes et les comportements et à améliorer les compétences interpersonnelles et émotionnelles des élèves.

Les parents participaient à l'initiative.

La collectivité y participait également.

Ce texte a été tiré des sites Internet suivants :

<http://canadiensensante.gc.ca>

<http://prevnet.ca>



Mythes, faits et solutions concernant l'intimidation.

Texte tiré du site Internet de Prevnet (La Promotion des Relations et l'Élimination de la Violence) <http://prevnet.ca>

Mythe - L'intimidation n'engendre aucune conséquence grave.

Fait - L'intimidation est à l'origine de nombreux problèmes de santé physique et mentale, de suicides, de troubles d'apprentissage, de comportements antisociaux et de problèmes relationnels. Par exemple...

L'enfant victime d'intimidation souffre plus souvent que les autres de maux de tête et d'indigestion (Due et al., 2005 ; Williams, et al., 1996). Un enfant qui, à la fois, exerce et subit l'intimidation est plus susceptible d'éprouver des problèmes de santé physique.

Les symptômes de dépression et l'anxiété sont plus fréquents chez l'enfant victime d'intimidation que chez les autres (Due et al, 2005; Kaltiala-Heino et al., 1999). (...)

Chez l'enfant qui intimide comme chez l'enfant qui en est victime, on note un risque élevé de troubles d'adaptation scolaire : manque d'enthousiasme, piètres résultats académiques et taux élevé d'absentéisme (Rigby, 2003; Tremblay, 1999).

Chez les enfants victimes d'intimidation à répétition, 20 à 25 % d'entre eux disent s'absenter de l'école pour fuir les actes d'intimidation (Rigby, 2003). (...)

Solution - Il est essentiel d'identifier les enfants susceptibles d'intimider ou de subir l'intimidation et de les accompagner dans leur développement afin de prévenir les conséquences néfastes découlant de relations interpersonnelles non respectueuses.

Mythe - Les enfants font leur apprentissage par le biais de l'intimidation.

Fait - Si nous n'intervenons pas, nombre d'enfants qui intimident leurs pairs aujourd'hui continueront à exercer ces abus de pouvoir dans leurs relations une fois entrés dans l'adolescence et dans l'âge adulte. L'intimidation s'exprime différemment à mesure que l'enfant grandit. À l'adolescence, il cherche à affirmer sa domination par de nouvelles formes d'agression. En développant sa pensée et ses habiletés sociales, l'enfant prend aussi conscience que certains sont plus vulnérables que lui et qu'il peut les dominer. L'intimidation se raffine et s'exprime par des violences verbales, sociales, homophobes, raciales ou sexuelles. Avec le temps, ces nouvelles formes d'agression se transposent dans d'autres relations et d'autres milieux de vie.

Solution - Nous devons identifier les cas d'intimidation et intervenir rapidement avant que la violence ne devienne un mode de fonctionnement adopté par l'enfant. (...)

Mythe - Très peu d'enfants sont aux prises avec des difficultés liées à l'intimidation.

Fait - Nos études révèlent qu'environ 12 % des filles et 18 % des garçons affirment avoir intimidé leurs pairs au moins à deux reprises au cours des derniers mois. De plus, 15 % des filles et 18 % des garçons disent avoir été victimes

d'intimidation au moins à deux reprises au cours de la même période (Craig et Harel, 2004). On peut en déduire que sur une classe de 35 élèves, 4 à 6 d'entre eux vivent l'intimidation soit comme agresseurs, agressés ou les deux à la fois. Un grand nombre d'enfants sont témoins d'actes d'intimidation et sont au courant de la situation. Ultimement, la majorité des enfants seront un jour impliqués dans une forme ou une autre d'intimidation et en seront victimes, dans une certaine mesure. Chez une petite minorité d'enfants seulement l'intimidation sera à la fois répétitive, fréquente, sérieuse, continue et persistante sur une longue période et ce, qu'ils soient agresseurs ou agressés (Craig et Pepler, 2003).

Solution - Pour que nos enfants vivent des relations saines et nourissantes, il est essentiel que nos programmes de prévention s'adressent à tous les enfants sans égard à leur rôle dans une situation d'intimidation. Par conséquent, nos programmes et stratégies d'intervention doivent répondre aux besoins de tous et soutenir tous les enfants : ceux qui intimident leurs pairs, ceux qui en sont victimes et ceux qui en sont témoins.

Mythe - Dénoncer les cas d'intimidation ne peut qu'aggraver le problème.

Fait - La dominance de l'agresseur est telle que l'enfant qui en est victime a bien du mal à s'extirper de cette relation destructrice. Il tentera maintes et maintes fois d'y mettre fin de lui-même mais, dans la majorité des cas, sans succès ; en fait, la situation ne cessera de s'aggraver. C'est pourquoi il est essentiel qu'un adulte intervienne pour mettre fin à cette relation de dominant-dominé. Parfois, l'enfant et les parents devront dénoncer la situation à plusieurs personnes avant que ne cesse l'intimidation. La recherche indique que les enfants victimes d'intimidation et qui ont dénoncé le fait à un adulte souffrent moins d'intimidation l'année suivante, comparativement aux enfants victimes qui n'ont pas osé en parler (Yuile, Pepler et Craig, 2004). Lorsque nul ne dénonce l'intimidation, les enfants agresseurs ont le sentiment de pouvoir continuer à intimider les autres sans danger. Ce secret bien gardé ne fait qu'accentuer leur pouvoir.

Solution - Nous devons encourager les enfants à dénoncer toute forme d'intimidation et leur donner des trucs et des stratégies de dénonciation. Les adultes doivent exprimer clairement aux enfants qu'ils désirent être mis au courant de leurs expériences car, le cas échéant, ils les aideront puisque ce sont eux, les adultes, qui ont le pouvoir et le devoir de mettre fin à toute forme d'intimidation.

Mythe - Les enfants victimes d'intimidation doivent se lever et contre-attaquer.

Fait - En fait, l'intimidation risque de s'aggraver lorsqu'un enfant victime tente de contre-attaquer. Selon nos études, un enfant qui emploie la violence pour répondre aux jeunes qui l'intimident voit sa situation s'envenimer, on l'agresse plus violemment et sur une plus longue période (Mahady Wilton, Craig et Pepler, 2000).

Solution - Nous devons encourager les enfants à s'affirmer



davantage, sans agressivité, et à informer un adulte de la situation.

Mythe - L'intimidation est un problème propre au milieu scolaire.

Fait - L'intimidation est présente partout où les jeunes vivent, apprennent et s'amuse. Il est vrai qu'on note une plus forte tendance à intimider dans la classe, la cour de l'école et l'autobus scolaire où les jeunes sont le plus souvent ensemble. Mais si l'école est le lieu de prédilection des cas d'intimidation, nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un problème d'ordre social et non uniquement scolaire. Comme l'école est l'institution la plus importante dans la vie des enfants, elle doit jouer un rôle de premier plan pour contrer l'intimidation.

Solution - Les adultes jouent un rôle essentiel dans le développement de relations saines chez les jeunes. Tous les adultes ont la responsabilité de créer un environnement sain, de promouvoir de bonnes relations et de mettre un terme à la violence dans la vie des enfants et des jeunes. Ils sont des modèles aux yeux des enfants, ils doivent donner l'exemple et s'abstenir d'exprimer toute forme d'agressivité. Les adultes doivent garder l'œil ouvert, écouter et mettre à découvert les cas d'intimidation afin de les enrayer. Ils peuvent mettre sur pied des activités sociales dans le but de protéger et de soutenir les saines relations des enfants et d'enrayer l'intimidation.

Mythe - Le problème de l'intimidation n'existe pas au sein de la famille ou à la maison.

Fait - C'est malheureux, mais l'intimidation existe aussi au sein de certaines familles. On définit l'intimidation comme un problème relationnel caractérisé par des agressions répétées de la part d'une personne exerçant son pouvoir sur l'autre. Lorsque des agressions répétées se produisent au sein d'une

famille, on parle alors d'abus ou de violence familiale ; lorsqu'elles se produisent entre pairs, on parle plutôt d'intimidation ou de harcèlement. C'est au sein de la famille que l'enfant fait ses premiers apprentissages relationnels, lesquels seront le fondement de ses relations personnelles tout au long de sa vie. (...)

Solution - On ne dira jamais assez combien il est essentiel, pour nos enfants, de vivre des relations saines et sécuritaires au sein du noyau familial. Nous devons absolument leur enseigner ce principe relationnel : lorsque le pouvoir est inégalement réparti entre deux personnes, la plus puissante d'entre elles a la responsabilité de veiller au bien-être de l'autre qui est plus vulnérable. Lorsqu'un adulte donne l'exemple, respecte les autres et prend soin des plus vulnérables au sein de sa famille et ailleurs, il contribue ainsi à promouvoir de saines relations et à prévenir l'abus et l'intimidation.

Mythe - Les Canadiens sont « trop gentils » pour chercher à intimider les autres.

Fait - (...) Au Canada, le nombre effarant d'élèves ayant affirmé exercer ou subir de l'intimidation confirme qu'il s'agit d'un problème social grave. (...)

Solution - PREVNet (La Promotion des Relations et l'Élimination de la Violence) est un exemple de projet lancé en 2006 par le Réseau des centres d'excellence. Notre mission est de mettre fin à l'intimidation au Canada et de promouvoir des relations sûres et saines pour le mieux-être de tous nos enfants et jeunes canadiens. Dirigé par les chercheurs scientifiques Dr. Debra Pepler de *York University* et Dr. Wendy Craig de *Queen's University*, ce réseau national est une première expérience du genre au Canada l'occasion nous est ici donnée d'innover au plan social et d'initier des changements socioculturels importants au pays.

Une histoire de moqueries

Par Gabrielle Pineault et Chantal Gagné

J'ai commencé à me faire dire plein de moqueries blessantes. Ceci a duré environ trois mois. Cela se passait pendant les cours où certains élèves en profitaient pour se moquer de moi parce que je n'entendais pas toujours à cause des bruits autour, mais mes ami(e)s les entendaient et me les répétaient. Au début, je les insultais en retour pour me défendre, puis ensuite, cela a commencé à m'atteindre directement et à toucher mon cœur.

Souvent, j'arrivais de l'école en colère et peinée, je me défoulais sur ma mère et ma petite sœur. Ensuite, ma mère, qui s'inquiétait, m'a demandé ce qui n'allait pas et je me suis ouverte à elle. Après cette conversation, elle a fait les démarches pour que je puisse en parler avec le directeur d'école et mon enseignant conseil. L'école a organisé une rencontre avec les jeunes en question. Cela n'a pas été facile, je me suis mise à pleurer comme un bébé. Après cette crise d'émotion, chacun s'est exprimé pour que la situation cesse. Ce que je peux vous donner comme conseil à vous les jeunes,

c'est dénoncer la situation. Vous aurez peut-être l'air de « stooleux », mais ne vous inquiétez pas car il faut en parler. Vous pouvez en parler à la personne de votre choix, vos parents, votre meilleur(e) ami(e), etc.

Gabrielle, secondaire 1

Quand Gabrielle arrivait de l'école agressive et en colère, je savais qu'il se passait des événements à l'école. C'était déjà arrivé au primaire, il y a quelques années... Elle ne voulait pas que j'intervienne, mais j'ai quand même laissé un message au directeur expliquant la situation. Le lendemain, les jeunes se contraignent et réglaient leurs différends... J'ai été particulièrement surprise de la vitesse à laquelle la direction de l'école a répondu à mon appel. Toutefois, je sais par expérience que si les appels restent sans réponse et que rien ne change, l'idéal est d'écrire une lettre expliquant les faits à la direction avec copie conforme à la commission scolaire. Là, ça bouge !

Chantal Gagné





Histoire d'intimidation

Par *Alexandra Gagné-Dubois*, 21 ans

En maternelle et première année j'étais à l'école Brébeuf, tout allait super bien. Je n'avais que des amis dans toute la classe. C'était le bonheur total. Une enfance NORMALE. J'ai changé d'école en 2^e année par manque d'interprète, j'ai alors rejoint une autre malentendante qui est ma bonne amie à l'école Hélène-Boullé (école d'un secteur ayant beaucoup d'argent ou de grosses maisons). L'intimidation a commencé là. Ce n'était pas juste un élève qui m'intimidait, mais bien toute ma classe. Comme on dit souvent, une « gang de populaires ». Ils ont commencé à me traiter de toutes sortes de noms. On me traitait de tortue, déficiente mentale, on disait que j'étais stupide. C'était juste des noms méchants. La directrice essayait de régler ce problème, mais rien ne se réglait. Je ne les écoutais pas, j'avais une bonne amie dans ce temps-là, alors je ne m'en faisais pas trop. Mes parents n'avaient aucun pouvoir. Ils avaient de la misère à m'aider, par contre ils étaient là pour moi. J'ai attendu impatiemment d'être rendue au secondaire : la chance de m'en sortir et de changer de vie.

Arrivée en secondaire 1, après l'attente tant espérée d'une meilleure vie sans intimidation, l'intimidation s'est amplifiée ! C'était une tout autre histoire. Je m'étais inscrite en basket-ball, les membres de mon équipe étaient gentils avec moi, mais ce n'étaient pas vraiment des amis. Au basket-ball, je pouvais évacuer la frustration que j'avais accumulée au primaire, c'est pour ça que j'étais bonne en position attaque. Le sport est un très bon moyen d'évacuation de frustration et aussi de faire quelque chose dans laquelle on est bien.

Durant de longues journées, on me lançait des pommes, de la pizza, on me traitait de stupide, d'attardée qui comprend pas vite, d'épaisse, ainsi de suite. Je peux en énumérer tout plein, mais ça n'en vaut pas la peine. J'avais même arrêté de manger, (je jetais mes lunchs dans la poubelle). Je ne mangeais plus, sauf un souper par soir parce que mes parents étaient là. La direction a essayé de régler ce problème d'intimidation, mais les problèmes empiraient de jour en jour ; donc, j'ai arrêté de me plaindre à la direction. Celle-ci a alors cru que c'était réglé. Fin du secondaire 1, durant l'été, j'ai commencé à faire de la mutilation, à connaître l'alcool, la drogue... Je m'étais embarquée dans ce tourbillon noir. J'étais partie dans un autre monde.

Quand l'été a pris fin, j'étais rendue en secondaire 2. Là, tout a changé, j'ai commencé à attaquer tout le monde, même ceux qui me respectaient. Je m'étais forgée un gros caractère et très rebelle ! J'étais extrêmement agressive et violente. J'étais sensible à n'importe quel propos, même des phrases qui étaient correctes. Parfois les gens, dont mes

parents, ne prenaient pas le temps de me répéter ce que je n'avais pas compris ou ils me faisaient sentir leur frustration.

Les professeurs avaient de la misère à me côtoyer, mais ils comprenaient tout ce que je vivais, donc ils n'osaient pas me donner des retenues parce que je n'avais pas fait mes devoirs. Un professeur a vraiment voulu beaucoup m'aider, il m'affrontait pour me remettre en place, mais ce n'était pas le meilleur moyen à utiliser. Ça m'a fait réagir encore plus ! D'un autre côté, je ne m'entendais plus avec mes parents. Ils ne me tenaient plus la main. Je m'étais éloignée de tout le monde. Je me tenais avec des personnes de l'extérieur de l'école. J'avais une colère tellement immense que pour me conforter, me sentir importante, avoir de l'attention, j'ai fréquenté plusieurs gars. Dans ces moments-là, je ne me sentais pas stupide, on me prenait pour quelqu'un NORMAL. Parfois les parents exagèrent un peu trop avec les enfants sourds (Articulation). Mon moral était très bas, je ne voyais que du négatif, j'avais l'impression qu'il n'y avait pas de positif nulle part ce qui m'a amenée à faire des tentatives de suicide à plusieurs reprises, mais cela a toujours été un échec. À la fin de l'année du secondaire 2, je me battais même avec des filles de secondaire 1 et 2 à l'école, juste parce qu'elles m'attaquaient ou qu'elles voulaient me tester.



Rendue en secondaire 3, j'ai changé d'école et j'ai déménagé. L'environnement de l'école était meilleur parce qu'il n'y avait que des élèves de secondaire 3, 4 et 5. La maturité était là, par contre plusieurs ne m'aimaient pas, mais ils n'osaient pas m'attaquer parce qu'ils ont entendu de quoi j'étais capable. J'ai tout arrêté, la drogue et l'alcool, parce que j'avais commencé à faire de l'angoisse. Je faisais



des crises d'angoisse, j'étais toujours stressée et je paniquais sur tout. J'avais déménagé à la campagne, aucun autobus ne passait là. Je n'avais plus de contact avec le monde de ma ville natale. J'étais seule ; donc ça m'a poussée à fendre le bois et le corder sur le terrain et à passer des soirées seule ou avec mon ancien beau-père qui était dans la police. Il fallait que je me tienne droite. Je ne pouvais pas inviter n'importe qui et je ne pouvais pas sortir. Si je n'étais pas déménagée à la campagne, si ma mère n'avait pas connu mon ancien beau-père et si je n'avais pas changé d'école, je n'aurais pas été là, parmi le monde des vivants. Cela m'a beaucoup aidée dans mon cheminement d'avoir, à ce moment-là, des parents présents qui appliquaient leur autorité.

En secondaire 3, j'ai connu de nouvelles amies, ma frustration a diminué. Vu que je n'avais pas les moyens de voir mes amies, ça m'a poussée à passer du temps seule et à réaliser beaucoup de choses sur ma vie, sur le vécu et ce que j'étais et à apprécier les moments seule, même les emmerdants. Je pense davantage de façon positive.

En secondaire 4 et 5, cela a été plus tranquille, je refaisais un peu ma vie. En sortant du secondaire, plus personne ne m'écœurerait, plus personne ne pouvait me juger. Je ne fréquentais que des bons amis. Cela m'a beaucoup soutenue.

De l'aide, je n'en ai jamais trouvé nulle part. Le seul moyen était de me forger une carapace impossible à casser. J'ai tout essayé, psychologue, direction, mes parents, ainsi de suite et rien n'a réglé les problèmes d'intimidation, même que parfois cela l'amplifiait, sauf une seule fois, la direction avait renvoyé un élève qui avait le pouvoir de contrôler tout le monde pour qu'ils m'intimident et, après, l'intimidation a diminué.

Ma vie présentement...

Je suis une passionnée, une mordue à 120 % de l'automobile et j'adore le public malgré ce que j'ai vécu, mais j'ai compris que ça prend des gens comme ça et des obstacles pour avancer dans la vie.

Après le secondaire, seul le temps m'a apporté la guérison de mon passé. Présentement, malgré un vécu lourd, je ris tout le temps même si les choses sont niaiseuses et pas drôles. Ha-ha-ha ! Je ne vois plus tout en négatif, même pas la mauvaise température, par contre, il y a encore de rares journées où je suis déprimée, comme cela arrive à tout le monde. Je repense à ce que j'ai vécu et cela me pousse à aller encore plus loin.

Il y a un an, j'ai fait sept mois de formation en mécanique automobile. Il y a eu trop de complications avec les autres. J'ai changé d'école, je suis allée au DEP (Diplôme d'études

professionnelles) en Vente Mécanique Automobile et j'ai tout juste terminé le 25 mars 2011. Je suis aussi une modèle pour les événements « automobiles » ou représentante pour des compagnies automobiles. Rien ne m'arrête ! Je travaille à d'autres projets, encore plus gros, mais je ne peux rien en dire pour l'instant. Mon but, c'est devenir animatrice et chroniqueuse automobile à la télévision, montrer aux gens que les femmes ont leur place dans le domaine de l'automobile et qu'aussi malgré la limitation fonctionnelle, il y a la volonté de réussir. Ma surdité, les gens ne la remarquent pas parce que j'ai eu la chance d'avoir un implant cochléaire à l'âge de 3 ans et que j'ai travaillé avec acharnement pour pouvoir bien parler et entendre. (J'ai été la première candidate expérimentale au Québec à me faire opérer si jeune.) Dans le temps, la chirurgie de l'implant se faisait vers l'âge de 10-14 ans. Le docteur Ferron, spécialiste en la matière, voulait essayer sur un enfant plus jeune et mon père préférerait que je l'aie jeune. Cela a permis aux docteurs d'être maintenant en mesure d'implanter des enfants qui n'ont que 6 mois, ce qui donne des résultats incroyables !

Un conseil que je propose, c'est de sélectionner une bonne école avec un bon environnement ! Pas une école où des personnes bien nanties occupent une section de son territoire. Si j'étais restée à Brébeuf pour le reste du primaire ma vie aurait été différente. Il est aussi important de ne pas faire ressentir la frustration envers l'enfant qui demande de répéter. Des activités amusantes en famille ou avec des ami(e)s ayant un respect à 110 % montrent au jeune que les élèves du primaire et secondaire ne sont pas stupides.

Message de ma part : Je suis très fière d'avoir vécu cela parce que ça m'a permis de me rendre plus forte que jamais je ne l'aurais cru. Plus rien ne m'affecte maintenant. J'ai acquis plus de maturité que mes parents ou quiconque qui a mon âge. Je fonce vers l'avant dans n'importe quel domaine. Aussi, ça m'a permis de travailler plus fort pour améliorer ma parole et mon côté auditif. Je peux parler au téléphone, écouter la télévision sans sous-titres et parler avec des ami(e)s dans un restaurant.

Ceux qui se moquent encore de moi à cause de ma surdité, je les laisse faire, le public s'en chargera. Ces personnes-là vont rapidement avoir honte. Aux gens à qui je demande de répéter et qui réagissent négativement, je leur dis que je suis malentendante. Ils se sentent tous tellement mal que leurs expressions faciales me font rire.

CE N'EST PAS MON PROBLÈME !

Je n'ai qu'une seule vie et je veux la réussir ! ;)

J'ai oublié un petit détail : je n'ai jamais été aussi proche de ma mère depuis ma naissance.





« Les oiseaux ne se cachent plus pour mourir. »

Par *Danielle Juneau*, **AQEPA** Mauricie-Centre-du-Québec

En lisant les quotidiens en début d'année 2011, on remarque une pluie d'oiseaux morts un peu partout dans le monde entier. On parle également de centaines de milliers de poissons morts. On se questionne tous. Que s'est-il passé en vol, de suffisamment traumatisant, pour affecter des centaines d'oiseaux en même temps ? Orages ? Feux d'artifices ? Essais d'armes, variations de température ? Selon une hypothèse que l'on mentionne sur Internet, il semblerait qu'un bouleversement au plan des pôles magnétiques soit actuellement en cours. Le cerveau des oiseaux comme celui des poissons seraient directement dépendants de ces champs ; on peut donc penser qu'ils font les frais de ce bouleversement énergétique en étant les premières victimes. Vous savez, chers lecteurs, les oiseaux sont sur Terre depuis des millions d'années. Ils sont les premiers capables de ressentir les catastrophes naturelles, comme des tremblements de terre ou des tsunamis, de quitter les lieux et de se mettre à l'abri. Ces petites bêtes à plumes auraient été surprises par une tempête de grêle ? Alors, il a grêlé en haut, mais pas en bas. Que peut-on penser de tout cela ? On parle également du réchauffement climatique. Les médias s'empressent de sortir toutes les hypothèses imaginables. Et qui sait s'il y a eu, dans le passé, des événements similaires qui ont été passés sous silence ? À mon avis, je crois qu'on n'aura jamais la réponse à ces questions. Qu'en pensez-vous ? À bientôt, chers lecteurs !

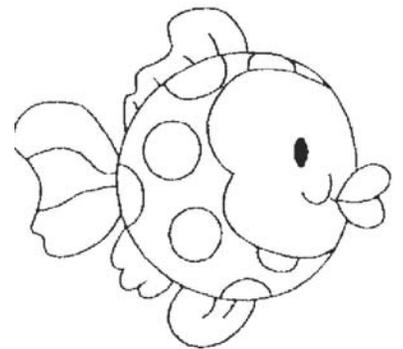
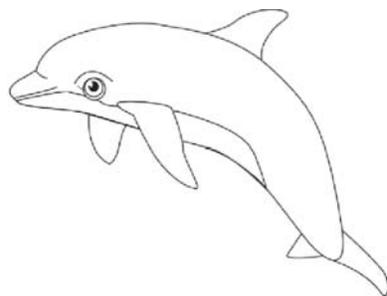
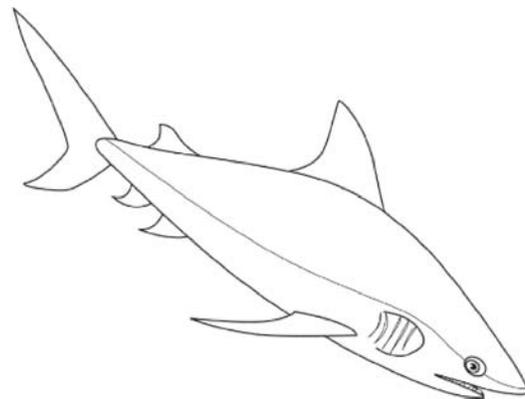
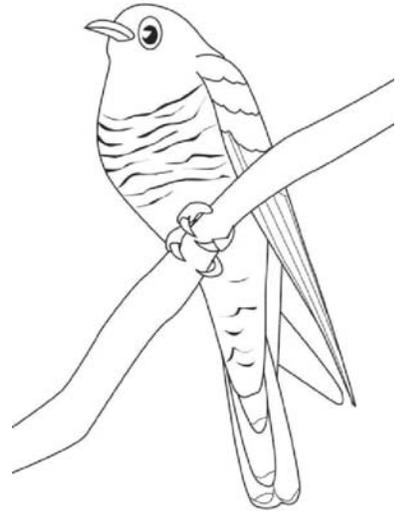
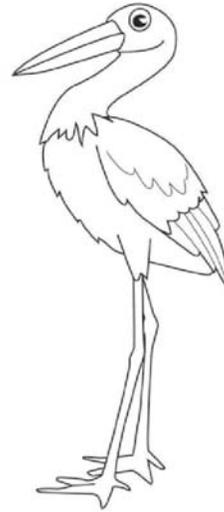
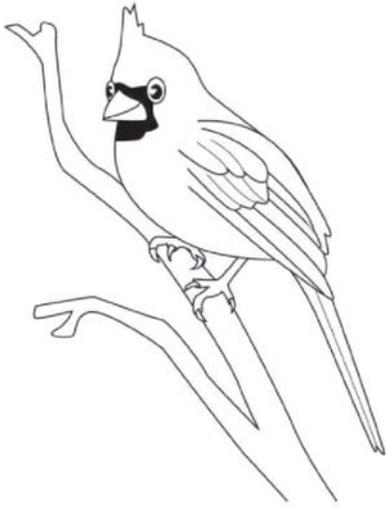
Chers amis, retrouvez le nom des oiseaux et des poissons dans ce désordre.

- mauson _____
- lerme _____
- rocbuae _____
- nlarem _____
- mareauque _____
- trohceb _____
- rocllenei _____
- angemes _____
- gnopice _____
- romeu _____
- lose _____
- teuitr _____
- dranca _____
- gnicoeg _____
- roneh _____



Coloriez cette tête de hibou.

Chers petits et grands, coloriez et identifiez ces oiseaux et poissons.



Les réponses sont à la page 16



Une ressource en milieu scolaire

Par Jacques Racicot

La recherche montre que le pourcentage d'élèves se livrant à des comportements intimidants est légèrement plus élevé à l'école secondaire qu'à l'école primaire. Il existe également des différences entre les sexes : à l'école primaire, plus de garçons que de filles se livrent à l'intimidation, mais moins en sont victimes. À l'école secondaire, presque deux fois plus de garçons que de filles ont déclaré être des intimidateurs (selon les renseignements recueillis par niveau scolaire).

Une intervention réussie diminue de 20 à 70 % la prévalence de l'intimidation dans les écoles. La plupart du temps, les interventions sont plus efficaces lorsqu'elles s'inscrivent dans une approche globale et structurée, comportant la mise en œuvre d'une politique claire et d'initiatives de prévention de l'intimidation à l'échelle de l'école. En voici un exemple se déroulant à l'école secondaire d'Oka.

Contre le taxage et l'intimidation : TAXI !

TAXI (pour « TAX...age » et « l...ntimidation ») est une ressource de l'école secondaire d'Oka ayant pour objectifs principaux la prévention, le dépistage et l'intervention précoce concernant les situations d'intimidation et de taxage. Dans ce cadre, le rôle des pairs aidants en est un d'accompagnement de l'élève victime vers une ressource adulte existante. Initiée d'abord comme projet en 2007 grâce à un élève de l'école (Nicolas Laporte-Lajeunesse), cette idée est devenue par la suite une ressource intégrée à l'école.

TAXI, ce sont des élèves de secondaire 3, 4 et 5 qui sont reconnus par leurs pairs pour leur capacité d'écoute et la confiance qu'ils engendrent. Les participants, encadrés par deux professeurs, se rencontrent une fois par cycle de 10 jours, réalisent divers projets et reçoivent de la formation en écoute active et autres domaines pertinents à raison de deux journées par année.

J'ai été invité à l'une de leurs rencontres. Laissez-moi d'abord vous les présenter : Étienne qui dégage calme et confiance en lui, Karolane (avec un K), un peu rebelle et débordante de vitalité, Alexandre, discret et observateur, Alexandra, l'air un peu rêveuse et intéressée à tout, Carolane et Valérie, deux filles inséparables remplies d'énergie et, à l'autre bout, Manon et Cédric, les deux enseignants formateurs engagés à fond dans cette initiative.

Ils sont en secondaire 5 et actifs dans TAXI depuis trois ans. Ils ont été ciblés lors d'un sondage effectué auprès de tous les élèves de secondaire 3 leur demandant d'identifier les noms de trois de leurs pairs à qui ils se confieraient s'ils avaient un problème. Une vingtaine de ceux ayant reçu le plus de nominations furent par la suite approchés par les enseignants pour être intégrés dans l'équipe et recevoir la formation subséquente en écoute active. Ces jeunes n'agissent aucunement en tant qu'intervenants directs, mais se voient plutôt comme une toile au sein de l'école, une ressource auprès de laquelle un élève peut trouver un pair qui ne le juge pas. Ils œuvrent dans l'ombre, tendent une oreille discrète et intéressée, permettant ainsi aux victimes potentielles de réaliser qu'elles ne sont pas isolées et qu'il est possible de faire cesser la situation problématique. Une fois celle-ci identifiée, que ce soit au moyen de confidences recueillies ou d'actions qu'ils ont remarquées, leur rôle est de renseigner les personnes concernées et les orienter vers une ressource officielle de l'école.

Si, au début, l'objectif était d'intervenir auprès de situations d'intimidation et de taxage, la diversité des situations identifiées (difficultés amoureuses, problèmes d'abus, complications familiales, etc.) a orienté leur formation vers d'autres aspects problématiques tels que la consommation de drogues et le suicide.

Cette initiative a un impact direct sur la diminution du décrochage scolaire et s'avère ainsi une réussite au sein de l'école. Et, selon leur témoignage, leur engagement dans ce projet leur a permis d'apprendre à écouter davantage, de se sentir utile au sein de leur communauté, de modifier

certaines de leurs manières d'intervenir et, ce qui n'est pas le moindre, de sentir la fierté de leurs parents concernant leur engagement social à l'école.

Si elle ne concerne actuellement que les élèves des secondaires 3, 4 et 5, les responsables se questionnent sur la possibilité et la pertinence de l'étendre aux secondaires 1 et 2, sans avoir de réponse précise pour le moment.

Pour en connaître davantage :

<http://eso.cssmi.qc.ca/taxi/contre-le-taxage-et-lintimidation-il-y-a-taxi/>

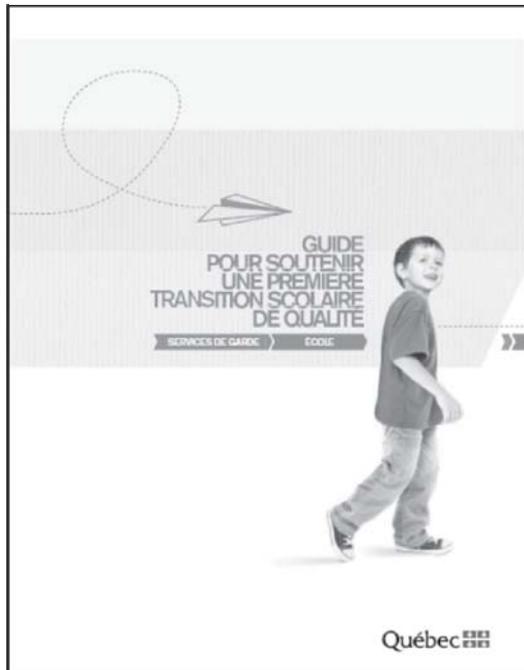




Les transitions

Par Louise Bellemare

Au colloque « Participation à la vie éducative, apprentissages et transitions » organisé par le Réseau international sur le Processus de production du handicap, il a été, entre autres, question de... transitions. Dans le cadre de ce texte, je vais m'en tenir à la première : la transition vers le préscolaire.



Cette transition est des plus importantes, parce qu'étant la première pour l'enfant et pour sa famille, elle peut avoir un impact sur toutes celles qui suivront. On dit qu'elle aura un impact sur la motivation et l'engagement de l'enfant à l'école. Si l'enfant ne se sent pas accueilli, c'est toute sa perception de l'école qui en sera affectée. Quant aux parents, ils vivent un bris de communication avec les adultes qui entouraient leur enfant. Dans les services de garde, les parents ont l'occasion de discuter avec ceux qui travaillent auprès de lui. À l'école, ce n'est pas pareil. Le parent doit donc, lui aussi, être bien accueilli de façon à ce qu'il ait le goût de s'allier au milieu scolaire et d'encourager son jeune.

Conscient de devoir faciliter les transitions des jeunes, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) produira une série de documents visant à aider les

gestionnaires à mettre en place des mesures pour des transitions harmonieuses. Une première brochure est disponible : **Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité**. Le MELS a travaillé conjointement avec le ministère de la Famille et des Aînés ainsi que le ministère de la Santé et des Services sociaux. Le document met de l'avant la nécessité de préparer ensemble cette transition, les services de garde, le milieu scolaire et, bien entendu, les parents. On y présente un calendrier des diverses étapes de



cette transition. Celle-ci se prépare plus d'un an avant l'entrée à l'école. Même s'il s'adresse aux gestionnaires, ce guide intéresse également les parents, ne serait-ce que pour évaluer ce qui est fait dans leur milieu :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1756>.

La carte routière vers le préscolaire

La carte routière est un outil très dynamique, conçu autant pour les parents que pour les intervenants. J'en ai déjà fait mention, mais dans le cadre de ce texte sur la transition vers le préscolaire, je me devais d'en parler à nouveau. Vous y trouverez toute l'information nécessaire, des idées pour les parents, pour les enfants... Je vous conseille d'aller visiter ce site au moins deux ans avant l'entrée scolaire : <http://w3.uqo.ca/transition/>.

Sources : Présentation de Jean-François Lebeau suivie de celle de Julie Riel au colloque « Participation à la vie éducative, apprentissages et transitions », le 7 avril 2011

Saviez-vous que...

Brigitte Gros, lauréate d'une bourse à l'UQAM

Brigitte Gros, qui a déjà été aide à la communication lors de la fin de semaine familiale de l'**AQEPA** et monitrice pour le camp de jour de l'**AQEPA** Montréal Régional, s'est vue remettre la bourse Marguerite Blais dédiée aux étudiants vivant avec une surdité.

Rapport fédéral de 2010 sur les personnes handicapées

Éducation des enfants et mesures de soutien

(...) Les expériences d'apprentissage pendant l'enfance ont une incidence pendant toute la vie. L'encouragement et le soutien que les enfants reçoivent des parents et des enseignants à un très jeune âge ont des effets durables sur le niveau d'éducation, les aspirations professionnelles et la satisfaction à l'égard de la vie en général. De nombreux enfants handicapés et leur famille rencontrent des obstacles qui nuisent au processus d'apprentissage. Au nombre de ces obstacles figurent les coûts élevés que doivent payer les familles qui ont des enfants handicapés, la croyance selon laquelle les enfants handicapés n'ont aucune possibilité de carrière et la notion selon laquelle il est difficile d'éduquer des enfants handicapés dans un réseau scolaire ordinaire.



Le soutien des parents et des enseignants aide les enfants handicapés à aimer l'école, à participer à des discussions significatives en classe et à exceller tant sur le plan scolaire que sur le plan social. Que ce soit par leurs encouragements ou par leur engagement auprès des enseignants, les parents jouent un rôle important dans les expériences d'apprentissage de leurs enfants lorsqu'ils sont jeunes. La grande majorité (97,0 p. 100) des parents d'enfants handicapés communiquent avec les enseignants de leurs enfants. De plus, 78,4 p. 100 des parents assistent aux activités scolaires auxquelles leurs enfants participent, comme les pièces de théâtre, les compétitions sportives et les expo-sciences, et 40,0 p. 100 des parents participent aux comités consultatifs de parents ou aux réunions des comités de parents. De nombreux parents (90,4 p. 100) croient que l'école de leur enfant leur donne l'occasion de participer aux activités scolaires de leur enfant, et 86,6 p. 100 des parents indiquent que l'école de leur enfant s'adapte à la situation de leur enfant. Le fait de vérifier les devoirs et celui d'encourager la réussite scolaire favorisent les réalisations des enfants à l'école, dans les loisirs et dans tous les secteurs de la vie. Il n'y a que 3,7 p. 100 des enfants

handicapés dont les devoirs sont rarement ou ne sont jamais vérifiés ; 67,0 p. 100 des parents d'enfants handicapés vérifient les devoirs de leurs enfants chaque jour. Les parents d'enfants atteints d'une incapacité grave ou très grave sont plus susceptibles de vérifier les devoirs de leurs enfants (73,4 p. 100 et 75,6 p. 100 respectivement). (...)

Incapacité et aspirations des jeunes en matière d'apprentissage

Les attentes et les objectifs des jeunes handicapés en ce qui concerne leur éducation et leurs réalisations professionnelles exercent une influence sur l'obtention de bons résultats dans l'avenir. La motivation et la confiance en soi permettent aux jeunes de surmonter les obstacles et les difficultés que rencontrent souvent les personnes handicapées et améliorent la probabilité qu'ils soient davantage scolarisés. En particulier, les jeunes handicapés qui ont des aspirations professionnelles peuvent passer de façon plus harmonieuse à l'âge adulte. (...)

De nombreux jeunes handicapés indiquent que leur situation a exercé une influence sur leurs aspirations professionnelles. Les jeunes qui sont handicapés depuis leur très jeune âge (de la naissance jusqu'à l'âge de 5 ans) sont plus susceptibles que les jeunes étant devenus handicapés plus tard (entre 16 et 24 ans) d'indiquer que leur incapacité a influencé leurs objectifs de carrière (55,8 p. 100 contre 34,8 p. 100). Les jeunes ayant une incapacité grave ou très grave sont deux fois plus susceptibles que les jeunes ayant une incapacité légère ou moyenne d'indiquer que leur situation a exercé une influence sur leur choix de carrière (66,2 p. 100 contre 32,3 p. 100).

De façon semblable, les jeunes qui sont devenus handicapés en très bas âge (de la naissance à l'âge de 5 ans) sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils ont changé de programme d'études (30,3 p. 100), suivi moins de cours (46,5 p. 100) et pris plus de temps pour atteindre leur niveau de scolarité actuel (43,9 p. 100). (...)

Conclusion

De nombreuses personnes handicapées rencontrent des difficultés liées à leur incapacité tout au long de leur parcours d'apprentissage. Pendant l'enfance, le soutien des éducateurs et des parents est une ressource précieuse qui permet aux enfants handicapés de réussir. À l'adolescence et au début de l'âge adulte, l'accès à des mesures de soutien techniques (par exemple : des aides et des appareils et accessoires fonctionnels) et le soutien d'autres personnes (par exemple : des tuteurs ou des preneurs de notes) donnent accès aux études postsecondaires à de nombreux élèves handicapés.

Source : http://www.hrsdc.gc.ca/fra/condition_personnes_handicapees/rapports/rhf/2010/page09.shtml

Proche des parents...

Ces textes sont tirés de la chronique « Proche des parents... » de *La Parentière*, n° 13, mars avril mai 2010 et n° 8, décembre 2008 janvier février 2009. *La Parentière* est publiée par l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones

Au fil des idées

Par l'équipe des aides pédagogiques de l'APEDAF, Bruxelles

À vous parents, artistes pédagogiques,

Quotidiennement, au fil des défis qui se dressent devant vous, vous parvenez à tirer votre épingle du jeu. Et pourtant, vos enfants vous donnent du fil à retordre ! Tout au long de leur parcours scolaire, vous tissez astuces, trucs et ficelles afin de les guider. Aujourd'hui, nous avons envie d'exposer vos idées en vitrine pour qu'elles puissent profiter au plus grand nombre...

1 Le choix des couleurs !

Les codes couleurs, les pictogrammes et les repères visuels sont des ressources dans lesquelles vous pourrez puiser sans réserve ! Baladez votre imagination visuelle !

2 Le carnet de bord !

Cahier de vie, journal intime, carnet personnel... peu importe son nom, il accompagnera petits et grands durant leur vie. Petits, vous pourrez y coller la feuille retrouvée sur le chemin lors de la promenade automnale, le ticket de cinéma, la photo de la cousine (de la gardienne, des grands-parents, de l'audiologiste, l'orthophoniste, l'audioprothésiste, etc.), aux côtés de leurs dessins. Plus tard, l'enfant prendra le relais pour exprimer ses joies, ses peines, ses découvertes, ses

Un peu de spontanéité

Par l'équipe des aides pédagogiques de Tournaisis

À l'époque actuelle, nous sommes régulièrement submergés de « bons conseils » éducatifs, mais cela ne tue-t-il pas notre spontanéité et notre instinct ? Au cours des activités que nous proposons à l'APEDAF, nous avons pu dégager, non pas des conseils, mais plutôt des pistes qui, nous l'espérons, vous aideront au jour le jour.

Apprendre doit rester un plaisir, pour les enfants comme pour nous. Les simples « petits » gestes de la vie quotidienne sont autant d'occasions d'échanger et de progresser.

On remarque souvent que le vocabulaire de base n'est pas acquis. En effet, l'enfant sourd ne bénéficie pas du bain sonore dans lequel les enfants entendants sont immergés. Il est donc important de transformer toutes les habitudes de la journée en rituels : l'habillement, le repas, le bain, l'histoire du soir... Tous ces moments de la vie quotidienne de l'enfant offrent la possibilité de communiquer, d'enrichir et de préciser le vocabulaire, de structurer l'enfant dans le temps. Et même si on a parfois l'impression de radoter quelque peu, eh bien, vive les radoteurs !

déceptions du jour. Le cahier personnalisé sera un support ludique à partir duquel il pourra s'exprimer plus facilement, que ce soit avec les membres de la famille, les enseignants, les amis ou même... les aides pédagogiques !

3 Tissons, tissez, tissâmes !

Faire du lien, du lien et encore du lien ! Chaque fois que cela sera possible, créez du lien entre les matières scolaires et le quotidien. Acheter du pain, cuisiner, choisir la destination des vacances sont autant d'occasions pour calculer, comparer, situer, analyser... Bien sûr, il ne s'agit pas d'assommer l'enfant, mais plutôt de lui faire comprendre à quel point ce qu'il apprend en classe est riche et utile !

4 Inspire... !

Laissez-le souffler, évitez les travaux supplémentaires. Vous et lui avez besoin de respirer, de prendre du recul par rapport à la masse des exigences scolaires. Souvenez-vous que, malgré ce qu'insinue la pression sociale, un enfant ne se résume pas à sa moyenne scolaire !

5 Expire... !

Faites-vous confiance ! Nul ne connaît mieux vos enfants que vous ! Faites confiance à votre feeling. Il sera votre meilleur guide !

Il est vrai que notre rythme de vie effréné nous incite souvent à « faire à la place de... ». Pourtant, il est primordial de pousser l'enfant à être actif et acteur, de lui faire confiance et de le responsabiliser. Tous ces apprentissages précoces et naturels (hors du contexte médical et rééducatif parfois si contraignant) sont le fondement d'une personnalité équilibrée et facilitent les premiers apprentissages scolaires (par exemple, le schéma corporel, les jours de la semaine...).

À l'heure de l'intercommunication, on se facilite souvent la vie en « scotchant » nos enfants devant la télévision ou l'ordinateur. Veillons à ce qu'ils n'ingurgitent pas les images de manière trop passive, ce qui risque d'éteindre leur curiosité. Au contraire, profitons de ces moments pour partager, discuter, donner un point de vue moral et construire leur sens critique.

La première voie vers les apprentissages, c'est la qualité d'une communication constante, riche, vive et amusante.



Allons écouter un film au cinéma Capitol

Par *Julie Fleurent*, personne ayant une surdité de modérée à sévère et éducatrice spécialisée en déficience auditive au Centre de réadaptation La Maison du secteur Val-d'Or.

Si l'envie vous prend de venir visiter notre belle région qu'est l'Abitibi-Témiscamingue et que vous décidez, entre autres, d'aller voir un bon film, sachez que le cinéma Capitol de Val-d'Or est maintenant adapté pour les personnes malentendantes. En effet, un vieux rêve s'est concrétisé. Étant malentendante depuis la naissance, j'espérais depuis longtemps que le cinéma puisse être adapté pour nous. Jusqu'au jour où je décide d'entreprendre personnellement de présenter le projet. Mme Lynda Guénette, la gérante du cinéma de Val-d'Or a cru à celui-ci et avec l'accord de Mme Louiselle Blais et de M. Michel Veillette, propriétaires de ce cinéma, elle a investi beaucoup d'énergie dans cette idée embryonnaire qui a pris finalement naissance.

Un émetteur de grande portée est désormais installé avec le système de son dans chacune des cinq salles de ce cinéma. La personne malentendante porte sur elle un récepteur que l'on va chercher sans frais, au guichet d'entrée du cinéma. Si cette personne possède deux appareils auditifs avec la fonction manuelle « T », c'est-à-dire le mode téléphone, elle n'aura pas besoin de casque d'écoute, fourni pour le cas contraire. Le volume du récepteur peut être ajusté pour une écoute confortable. Cette adaptation, permet de couper tous les bruits de l'environnement et d'entendre le son directement dans les oreilles comme le font des écouteurs. Pour la personne qui dit s'empêcher d'aller au cinéma parce qu'elle trouve que le son est trop fort, cette technologie pour malentendant permet de contrôler ce volume avec le mode « T ». Fait très important à noter, l'adaptation du Cinéma est aussi accessible pour les porteurs d'implants cochléaires. Pour certains types d'implants, un fil est fourni sur place, pour d'autres, les personnes peuvent soit activer leur fonction « T » si elles le possèdent ou apporter leur fil pour leur iPod. Le système est un produit de chez Phonak et je dois mentionner l'excellent service de M. Dany Lasablonnière, représentant des ventes M.F., car il a le souci de répondre aux besoins particuliers et de faire des ajustements si nécessaire, comme décrits ci-haut, ce qui est d'une grande importance pour la clientèle. De plus, dans le cadre de mon travail comme éducatrice spécialisée en déficience auditive, le Centre de réadaptation La Maison nous a permis d'accompagner des jeunes et des adultes malentendants au cinéma et de les familiariser à cette

nouvelle technologie. Les commentaires que nous avons reçus sont concluants : des personnes qui n'étaient pas allées au cinéma depuis des années ont repris goût à ce loisir, d'autres ont mentionné être capables pour la première fois de garder leur attention jusqu'à la fin de la projection ou de mieux percevoir la parole avec ce système. Pour ma part, mon plaisir est décuplé par le fait de ne plus être dérangée par les bruits de l'environnement (sacs de pop-corn, discussion des voisins).



Nous soulignons le premier anniversaire du cinéma Capitol adapté. Je vois et je crois que nous pouvons entreprendre des démarches avec des personnes qui ont foi en notre vision. C'est pourquoi je tiens à remercier de tout cœur les propriétaires et la gérante du cinéma Capitol d'avoir permis cette adaptation. Je tiens aussi à remercier l'**AQÉPA** Abitibi-Témiscamingue, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), le CLSC de Senneterre, mon employeur, le Centre de réadaptation La Maison, ainsi que ma collègue Diane Cloutier, pour leur appui lors des démarches pour l'adaptation. Merci en mon nom personnel et au nom de toutes les personnes malentendantes pour avoir enfin le plaisir d'entendre un bon film et ce, sans les bruits de l'environnement.

Réponses du jeu en désordre

Saumon, merle, corbeau, merlan, maquereau, brochet, corneille, mésange, pigeon, morue, sole, truite, canard, cigogne, héron.

Réponses du jeu d'identification des oiseaux et poissons à colorier.

Cardinal, aigle, cigogne, coucou, pieuvre, dauphin, requin, poisson-lune.



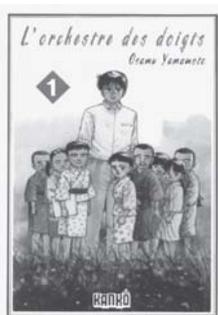
La petite chronique littéraire du Centre de documentation de l'IRD

Par *Jade St-Vincent*, Institut Raymond-Dewar

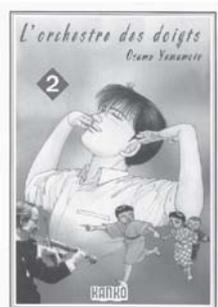
Disponible pour le prêt au centre de documentation ou en librairie :

L'orchestre des doigts, 4 volumes de type manga

Osamu Yamamoto, Kankô, de 12 à 15 ans et plus, 20,95 \$ par volume



Volume 1 : Cette fiction est inspirée d'une histoire vraie, relatant l'apprentissage de la langue des signes par de jeunes sourds japonais. L'histoire commence en 1914 avec l'arrivée à l'école d'Osaka d'un jeune professeur qui a étudié la musique et a renoncé à poursuivre ses études en France. Il a en effet décidé de travailler dans une école d'aveugles et de sourds, l'Institut d'aveugles et de sourds-muets d'Osaka, fondé en 1901. C'est là qu'il rencontre Issaku, jeune enfant sourd exprimant une grande violence, car ne sachant pas communiquer. Le professeur n'aura de cesse de l'aider et de découvrir par la même occasion le monde complexe du silence et l'incompréhension qui l'accompagne.



Volume 2 : Takahashi a enfin pris ses marques dans la grande école d'Osaka pour enfants sourds et aveugles. Mais le combat n'est qu'à moitié gagné et Takahashi a pris la juste mesure des limites de son enseignement. En effet, apprendre la langue des signes aux enfants les aide à mieux se comprendre et s'exprimer, mais ne présume en rien de leur aptitude à se faire comprendre de leur famille.



Volume 3 : Le volume 3 poursuit les aventures du professeur Takahashi et de ses élèves. On retrouve, comme dans le volume 2, une mise en avant des conditions historiques désastreuses dans lesquelles le Japon se trouve plongé, et la lutte sociale des plus défavorisés contre le pouvoir des seigneurs en place, comme une transposition à grande échelle, du sort réservé aux sourds face aux entendants : le destin de chacun dépend de sa naissance. Un fatalisme contre lequel les démunis se révoltent. Le destin des sourds prend également une autre tournure, avec la lutte de plus en plus engagée entre ceux qui veulent faire valoir la langue des signes dans l'enseignement, et ceux qui veulent la voir disparaître corps et biens...



Volume 4 : Le destin est en marche et scellera le sort des sourds et malentendants de l'institut d'Osaka... Un ouragan dévastateur rase les murs frêles de l'école, jetant ses pensionnaires à la rue, comme une allégorie de ce qui se trame à des milliers de kilomètres du Japon. Car, bien loin de là, a lieu le fameux congrès de Milan, où la langue des signes sera condamnée au profit des méthodes oralistes, malgré la défense ardue de notre héros, M. Takahashi, ouvertement conspué par la profession.

Institut Raymond-Dewar
3600, rue Berri
Montréal (Québec) H2L 4G9
www.raymond-dewar.qc.ca

Centre de documentation
TÉL : 514 284-2214 poste 3610
ATS : 514 284-3747 poste 3610
biblio@raymond-dewar.gouv.qc.ca



Grandir avec une surdité

Cet article est une traduction libre (par Louise Bellemare) d'une partie de la section « Your Guide to Growing Up With Hearing Loss » du site www.raisingdeafkids.org. On doit cette section au docteur Annie Steinberg, pédiatre et psychiatre pour enfants, qui a travaillé pendant près de vingt ans avec des enfants et des ados vivant avec une surdité.

Vous êtes peut-être inquiets de ne pas savoir comment élever un enfant avec une surdité ? Vous appréhendez la lourdeur de la tâche. Vous avez peur que l'avenir soit très difficile !

Ces craintes sont tout à fait normales. Rassurez-vous, ce sentiment d'être complètement dépassé par la situation va se transformer. Bientôt, vous allez en avoir tellement appris sur la surdité ! De plus, la très grande majorité des parents ont fait de leurs enfants vivant avec une surdité des adultes qui réussissent et qui sont heureux.

Trouvez dans quoi votre enfant est bon, ses forces et aidez-le à se développer. Chaque enfant est différent. Chaque enfant a des dons particuliers. Comme parents, vous trouverez ses talents avant n'importe qui d'autre. Certains enfants sont doués pour les arts, d'autres pour les sciences. Il y en a qui sont des prodiges dans la cuisine, d'autres adorent le sport. Quels que soient les talents de votre enfant, aidez-le à les développer.

La surdité change la façon d'élever votre enfant. La surdité peut brouiller le portrait pendant quelque temps. Vous allez passer beaucoup de temps à chercher à tout savoir sur les aides de correction auditive, les différents spécialistes, les ressources scolaires... Parfois, il est difficile de s'occuper de tout ce qui doit être fait.

Commencez très jeune à lui apprendre à s'adonner avec les autres.

Voici ce que vous pouvez faire :

- apprenez-lui comment agir avec les autres ;
- apprenez-lui à bien traiter les gens.

Parce que chaque enfant est différent, vous devrez trouver la manière de le faire en tenant compte de ses besoins particuliers.

Vous ne savez pas quoi attendre de votre bébé. Qu'est-ce qui est normal ? Comment devez-vous traiter votre bébé ? Est-ce que les choses seront différentes parce que votre enfant a une surdité ?

COMMENT VOTRE BÉBÉ GRANDIT ET CHANGE.

Chaque bébé évolue à son propre rythme.

Votre bébé va aussi évoluer à son rythme. Il existe une multitude de livres qui vous disent comment votre enfant devrait se développer, et ce qu'il devrait être capable de faire. L'utilisation de ces livres peut être difficile quand l'enfant a une surdité et ce, parce que certaines choses qu'un enfant entendant accomplit peuvent se produire à des moments

différents ou de façons différentes. Cela ne veut pas dire qu'il y a quelque chose qui cloche avec votre enfant. Il est juste différent parce qu'il n'entend pas bien.

Suivez la progression de son développement.

Dans la majorité des domaines, les bébés vivant avec une surdité devraient se développer de la même manière que les autres bébés, sauf, bien entendu, dans celui de la communication. Pour voir réellement les progrès du développement de votre enfant, notez dans un cahier les étapes importantes de sa vie de bébé. À toutes les fois que votre enfant fait quelque chose de nouveau, écrivez la date et ce qu'il a « accompli », par exemple :

- son premier sourire ;
- sa première tentative pour attraper un jouet ;
- ses premiers sons, gestes, signes ou mots ;
- ses premiers pas.

En quoi votre bébé peut-il être différent ?

Votre bébé peut porter plus d'attention aux choses qu'il peut voir.

C'est à travers ses yeux qu'un enfant avec une surdité va recueillir l'information sur le monde. Remarquez s'il vous regarde. S'il ne vous regarde pas, il ne reçoit pas l'information.

Certains bébés ont de la difficulté à s'asseoir ou à marcher droit.

Il y a des parties de l'oreille qui vous indiquent le haut et le bas. Chez certains bébés vivant avec une surdité, cette partie de l'oreille ne fonctionne pas bien. Ces derniers peuvent éprouver de la difficulté à s'asseoir et à marcher droit.

Votre bébé aime imiter ce qu'il voit.

Tous les bébés aiment imiter ce qu'ils voient. Comme les bébés avec une surdité sont très observateurs, ils deviennent très forts à ce jeu.

Soyez aux aguets.

Si vous pensez que votre enfant ne se comporte pas normalement, écoutez votre instinct. Plusieurs médecins (qui ne connaissent pas nécessairement la surdité) mettront ça sur le dos de celle-ci : « C'est parce que votre enfant a une surdité. ». Plusieurs choses étaient expliquées de cette façon-là, mais les bébés vivant avec une surdité réagissent en général de la même manière que les autres bébés aux personnes et aux choses.



COMMENT VOTRE ENFANT APPREND.

Les bébés apprennent tout le temps.

Être un bébé, c'est passer son temps à apprendre. Votre enfant utilise ses yeux pour connaître le monde qui l'entoure.

Ce que votre bébé apprend.

Vous réagissez à ce que votre bébé fait. Les bébés commencent par apprendre qu'ils sont des personnes. Ils apprennent qu'ils sont séparés de leurs parents, mais aussi reliés à eux. Ils apprennent qu'ils peuvent obtenir ce vous fassiez des choses :

- ils découvrent qu'ils peuvent avoir votre attention en criant (même en hurlant) ;
- ils découvrent qu'ils peuvent vous faire sourire en produisant des mimiques ;
- ils découvrent que vous allez faire des « Ahhh », « Ohhh » juste parce qu'ils sont des bébés.

Tout comme les autres bébés, votre enfant peut vous faire savoir ce qu'il veut. Il utilise les mêmes expressions faciales, pleure ou sourit de façon appropriée. La seule différence est qu'il n'entend probablement pas toutes les jolies choses que vous lui dites.

Ce qu'est une « relation ».

Quand votre bébé voit que quelqu'un est avec lui, il va se concentrer sur cette personne et l'étudier. Il va essayer de deviner ce qu'il se passe, et se joindre au jeu. C'est la première expérience de relation pour votre bébé. Votre enfant y est partenaire à part égale.

COMMENT VOUS POUVEZ AIDER VOTRE BÉBÉ ?

Vous pouvez commencer très tôt à aider votre bébé.

Montrez à votre bébé que vous l'aimez.

Montrez à votre bébé que vous l'aimez est la chose la plus importante que vous pouvez accomplir pour l'aider à apprendre et à se développer. Aussi, prenez tous les moyens possibles pour lui faire savoir que vous êtes là, entièrement avec lui.

Votre enfant n'entend peut-être pas les mots doux que vous lui dites. Il ne profite peut-être pas des gazouillis que vous produisez pour l'amuser. Mais rien ne vous empêche de démontrer votre amour de la même façon qu'avec n'importe quel autre enfant :

- serrez-le dans vos bras, embrassez-le ;
- regardez-le avec tendresse ;
- touchez-le doucement, caressez-le ;
- donnez-lui de l'attention.

Voir votre figure et savoir que vous êtes là peut suffire à calmer votre bébé et à le rendre heureux.

Soyez expressif et utilisez des gestes.

Votre bébé n'entend pas votre voix autant que les autres enfants l'entendent. Il peut être ardu de faire porter sur une longue période une aide de correction auditive à un bébé. Alors, montrez ce que vous ressentez à travers des mimiques et des gestes. Même si vous n'y êtes pas habitués, utilisez votre corps pour vous exprimer quand vous parlez à votre bébé ou jouez avec lui. Plus vous utilisez l'expression corporelle, des mimiques et des gestes, plus votre enfant comprendra et se développera.

Surtout, n'arrêtez pas de parler.

Quand nous parlons, nous nous sentons confortables pour nous exprimer. La plupart des personnes entendant sourient ou froncent les sourcils, pointent ou font d'autres gestes en parlant. Communiquez avec votre enfant de la façon qui vous rend à l'aise.



Aidez votre enfant à apprendre par ses yeux.

Comme les bébés vivant avec une surdité apprennent par les yeux, apprenez-lui très tôt à regarder tout ce qu'il y a autour, tout ce qui se passe.

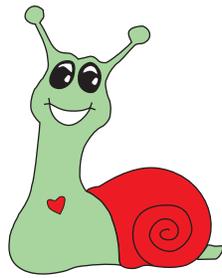
Quand quelque chose se produit, laissez-le paraître par vos gestes et votre regard. Quand des gens se présentent chez vous, votre bébé peut ne pas entendre la sonnerie de porte. Il peut ne pas entendre les voix excitées qui réclament de voir le bébé. Alors, vous devez vous-même lui faire savoir qu'il se passe quelque chose. Ainsi, quand cela sonne à la porte vous pouvez :

- regarder vers la porte et afficher une expression de surprise ;
- porter votre regard vers votre bébé, vers la porte et, de nouveau, vers votre bébé.

Très bientôt, votre bébé saura regarder autour pour découvrir ce qui se passe.

Faites la lecture et signez à votre enfant.

Développez l'intérêt de votre enfant à porter un regard attentif aux choses en attirant son attention sur celles-ci par le biais des livres. Asseyez votre enfant sur vos genoux, et regardez ensemble. Vous pouvez utiliser des gestes ou des signes qui sont en relation avec le livre que vous lisez. Si vous lisez à haute voix, positionnez-vous pour que l'enfant voie bien votre visage.



Les publications *Entendre*, un service de l'**AQEPA**

L'**AQEPA** est un regroupement d'associations régionales de parents, un lieu de référence et d'expertise dans le domaine de la surdité. Sa mission est de promouvoir et développer tous les services nécessaires à l'inclusion sociale des jeunes vivant avec une surdité.

Président fondateur

André Rochette

Exécutif provincial

3700, rue Berri, bureau A-446, Montréal H2L 4G9

Téléphone : 514 842-8706

Ligne sans frais : 1 877 842-4006

Télécopieur : 514 842-4006

aqepa@aqepa.org

Site Internet : www.aqepa.org

président : Alain Jean

secrétaire : Christianne Giard

trésorière : Sylvie Tremblay

vice-président : Marc-André Couture

vice-présidente : Johan Tapp

AQEPA Abitibi-Témiscamingue

C.P. 583, Amos J9T 3X2

aqepa.abitibi-temiscamingue@aqepa.org

présidente : Karen Delisle

secrétaire : Sylvie Verville

trésorier : Alain Jean

AQEPA Bas-Saint-Laurent

C.P. 53, Rimouski G5L 7B7

aqepa.bas-st-laurent@aqepa.org

président : François Jean

vice-présidente : Constance Fournier

secrétaire-trésorier : Sylvain Lacroix

AQEPA Côte-Nord

délégué : Serge Michaud

aqepa.cote-nord@aqepa.org

Téléphone sans frais : 1 877 842-4006

AQEPA Estrie

990 Bowen Sud, Sherbrooke J1J 2G4

aqepa.estrie@aqepa.org

président : Almir Omercevic

vice-présidente : Suzanne Marcotte

secrétaire-trésorier : Marc Lavertu

AQEPA Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

déléguée : Johan Tapp

Vous référer au secrétariat provincial

3700, rue Berri, bureau A-446 Montréal H2L 4G9

Téléphone sans frais : 1 877 842-4006

AQEPA Lac-Saint-Jean

Case postale 174, Roberval G8H 2N6

aqepa.lac-st-jean@aqepa.org

président : Yves Dion

secrétaire : Christianne Giard

trésorier : Benoît Desbiens

AQEPA Mauricie / Centre-du-Québec

3550, rue Cherbourg, bureau 212, Trois-Rivières G8Y 6S6

Téléphone : 819 370-3558

Télécopieur : 819 370-1413

aqepa.mauricie-centre-du-quebec@aqepa.org

président : Normand Rompré

vice-présidente : Sophie Lagacé

secrétaire-trésorière : Nicole Bistodeau

AQEPA Montréal Régional

3700, rue Berri, bureau A-436, Montréal H2L 4G9

Téléphone : 514 842-3926

Télécopieur : 514 842-4006

aqepa.montreal@aqepa.org

président : Denise Desrosiers

secrétaire : Houcena Amir

trésorier : Serge Major

AQEPA Outaouais

117, rue des Manoirs, Gatineau J9J 2N2

aqepa.outaouais@aqepa.org

président : Bob Van Tilburg

vice-présidente : Sylvie Lalonde

administrateur : Marc-André Couture

AQEPA Québec Métro

794, boul. Louix XIV, Québec G1H 1A4

Téléphone : 418 623-3232

aqepa.quebec-metro@aqepa.org

président : Richard Gagnon

secrétaire : Caroline Émond

trésorière : Mélanie Émond

AQEPA Saguenay

205, rue Lacordaire, Chicoutimi G7G 3Y8

aqepa.saguenay@aqepa.org

présidente : Sylvie Tremblay

secrétaire : Isabelle Dufour

trésorière : Sonia Simard